



Enquête 2025 assistant·e·s à l'intégration (AAI)

Les assistant·e·s à l'intégration (AAI) sont qualifié·e·s dans la presse de « cheville ouvrière » de la nouvelle école inclusive. En effet, le concept d'école 360 prévoit d'intégrer les élèves dits « à besoins spécifiques » en proposant un accompagnement individuel et transversal de chaque élève. Projet pédagogique louable, il sollicite cependant une nouvelle force de travail pour le mener à bien. Les AAI sont celles et ceux qui font fonctionner et qui rendent possible l'école inclusive. Il y en aurait près de 830 dans le canton de Vaud¹.

Depuis plusieurs années maintenant, les AAI demandent de meilleures conditions de travail. Le Syndicat général de la fonction publique (SGFP), syndicat membre de la Fédération syndicale SUD, rassemble un collectif d'AAI. Elles·ils exigent, entre autres, la reconnaissance, ce qui passe par un salaire et un horaire permettant la subsistance, la suppression des statuts précaires et des formations adaptées et certifiantes. En octobre 2024, le syndicat affirme que : « *Plus de 90% des AI n'arrivent pas à effectuer un horaire de 48 à 49%, étalé sur plusieurs jours et à différents moments de la journée, ce qui ne permet pas d'effectuer une deuxième activité à temps partiel. Par exemple, pour 30 périodes représentant un taux d'activité de 49,89% réparti en 9 demi-journées dans la semaine, la rémunération mensuelle nette n'excède pas les 2'177 CHF. Pour 20 périodes, elle n'est que de 1'745 CHF.* »²

Face à ce premier constat, le collectif des AAI, en collaboration avec SUD, a décidé de mener une enquête afin d'objectiver les potentiels problèmes et mécontentements exprimés jusqu'alors. Entre le 9 et le 27 mai 2025, un questionnaire en ligne a été diffusé : 332 personnes ont répondu, ce qui représente près de 40% des 830 AAI évoqués ci-dessus. Le présent document a vocation à présenter et synthétiser les résultats de cette enquête. A l'exception des

¹ Les sources journalistiques évoquent entre 650 et 800 AAI mais nos sources internes parlent de 830 AAI : <https://www.20min.ch/fr/story/canton-de-vaud-les-chevilles-ouvrieres-de-l-ecole-inclusive-montent-au-front-103187002>

² <https://sud-vaud.ch/organisation/sgfp/>

données sensibles susceptibles de trahir l'identité des répondant·e·s, l'intégralité des résultats se trouve en pièce-jointe.

1. Conditions de travail

Pour commencer, les temps partiels sont majoritaires : les répondant·e·s exercent 10 à 22 périodes par semaine pour la plupart, 26% n'effectuent que 10 à 16 périodes. En concordance avec les estimations du SGFP, 91% des répondant·e·s estiment toucher un salaire trop bas qui ne correspond pas à leurs besoins. La majorité des AAI bénéficie d'un CDI, seul 31% est en CDD. Cependant, sur les 101 personnes en CDD, plus de la moitié cumulent 3 voire 4 contrats (Figure 1). Significatif numériquement, ceci montre l'usage de renouvellements potentiellement injustifiés de CDD en cascade. Les contrats d'auxiliaire sont exceptionnels.

Si en CDD, combien de renouvellements ?

101 réponses

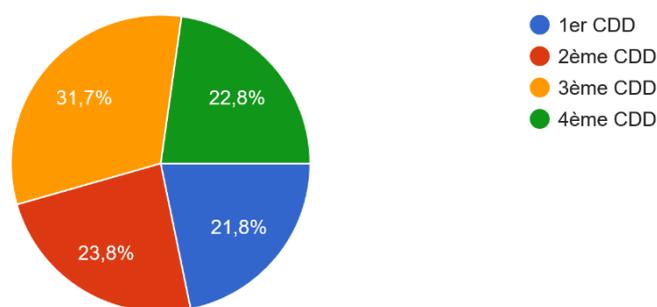


Figure 1 : répartition du nombre de renouvellement des CDD.

La moitié des répondant·e·s travaillent sur plus d'un site, près de 10% sur 3 ou plus. Concernant le nombre de classes, 93% des répondant·e·s interviennent dans plus d'une classe avec 48% dans plus de 3 classes, la plupart du temps pour plusieurs élèves voire l'ensemble de la classe. Enfin, près de la moitié des répondant·e·s admettent faire des heures supplémentaires non-payées, 1 à 3 heures par semaine pour 93% d'entre elles·eux. Une majorité exprime devoir effectuer des tâches avant le début de l'école fréquemment. Tous ces résultats renforcent la véracité des problèmes soulevés par les AAI et les syndicats jusqu'à présent et témoignent d'une précarité financière, de formes de flexibilisation du travail et des obstacles au cumul d'un second emploi dans l'espoir de constituer un revenu suffisant.

2. Tâches effectuées

Au-delà des conditions contractuelles, du salaire et des horaires, de nombreuses questions portaient sur la richesse, la complexité et la pénibilité du travail. 60% des répondant·e·s déclarent effectuer des tâches en lien avec l'hygiène, notamment l'accompagnement aux toilettes et le changement des couches. La moitié, 32%, disent effectuer des tâches liées à la santé : contrôle de la prise de médicament, contrôle du diabète ou encore l'utilisation de moyens auxiliaires comme un fauteuil roulant par exemple. Pourtant, concernant ces tâches liées à la santé, 59% des répondant·e·s cochent la catégorie « autres tâches », il y a donc des investigations supplémentaires à mener pour les identifier plus clairement. La quasi-totalité des répondant·e·s (319 personnes) déclarent effectuer des tâches liées à la santé mental et à la gestion des émotions des élèves (colère, anxiété, harcèlement de la part des autres, etc.). C'est donc une dimension importante de leur travail. Lors de ce travail de gestion des émotions, près de deux-tiers des répondant·e·s disent être victimes de certaines formes de maltraitance de la part des élèves (Figure 2).

Lors du ce travail, êtes-vous parfois victime de :

217 réponses

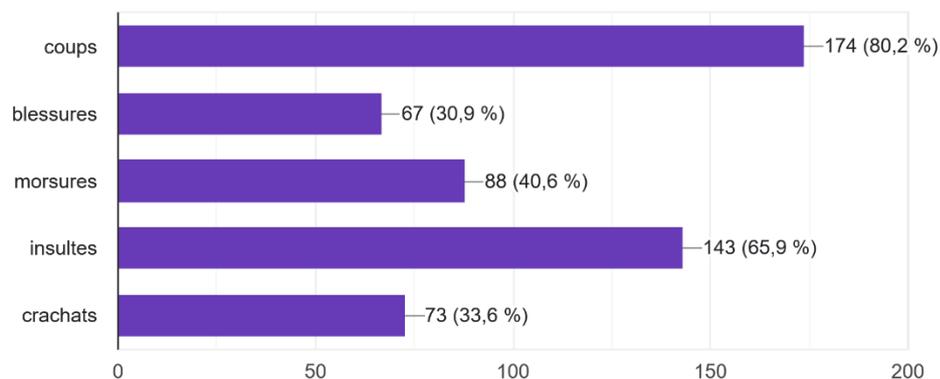


Figure 2 : maltraitances subis.

Cet accompagnement des élèves, parfois difficile, passe également par le contrôle de la posture des élèves, la relation aux pairs, les transitions et le rapport à l'école et à l'apprentissage. La quasi-totalité des répondant·e·s (324 personnes) déclarent effectuer des tâches dites de « soutien scolaire » proches des tâches d'enseignement (Figure 3) et presque autant déclarent co-enseigner de diverses façons (Figure 4).

Tâches de soutien scolaire effectuées

324 réponses

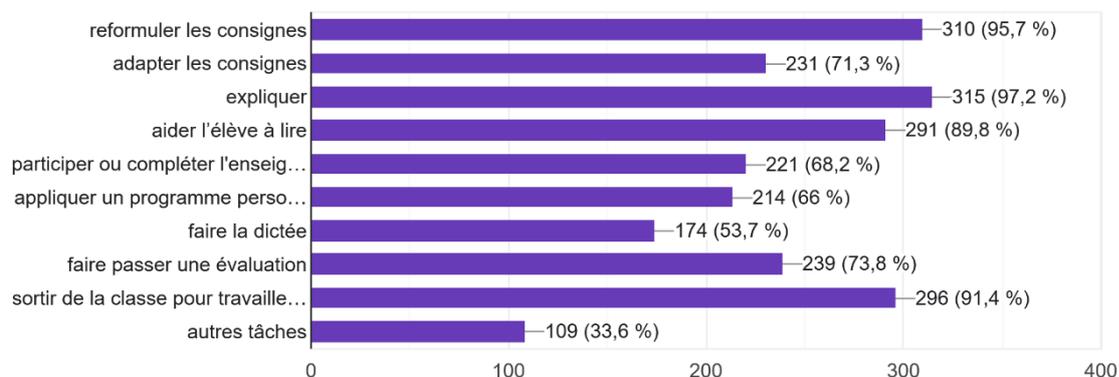


Figure 3 : tâches de soutien scolaire.

Vous arrive-t-il de co-enseigner ? Si oui comment ?

303 réponses

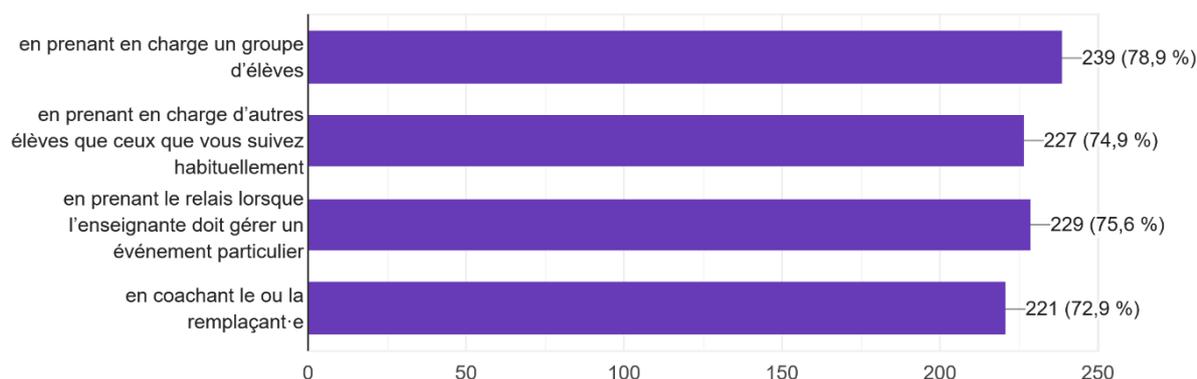


Figure 4 : co-enseignement.

Pour terminer, trois quarts des répondant·e·s affirment accompagner les élèves dans l'utilisation de moyens auxiliaires liés à l'apprentissage comme l'usage d'une tablette, d'un ordinateur, d'un micro ou encore d'un pictogramme. L'ensemble de ces réponses témoigne de la diversité et de la complexité des tâches effectuées par les AAI. De plus, elles mettent en lumière la polyvalence dont les AAI doivent faire preuve ainsi que la diversité des situations auxquelles elles·ils doivent faire face. Enfin, ces réponses montrent que le métier demande de compétences particulières.

3. Risques / Responsabilités / Pénibilité

Près de 38% des répondant·e·s estiment leur travail comme pénible voire très pénible. Et seulement 22% l'estiment peu à pas pénible du tout. La pénibilité semble être premièrement psychique bien que le physique et l'environnemental tiennent une place importante également. La complexité du métier est fortement estimée, 64% des répondant·e·s le trouvent complexe à très complexe. Cette complexité semble majoritairement ressortir du rapport aux élèves en lien avec le concept pédagogique 360 école inclusive (Figure 5). A l'intersection des différents métiers et acteurs liés à la scolarité des élèves, les AAI participant·e·s à l'enquête disent devoir collaborer autant avec les enseignant·e·s, les ES, les doyen·ne·s et même, pour la moitié d'entre elles·eux, avec les parents d'élèves. Plus marginalement, elles·ils collaborent également avec la Direction et les psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS).

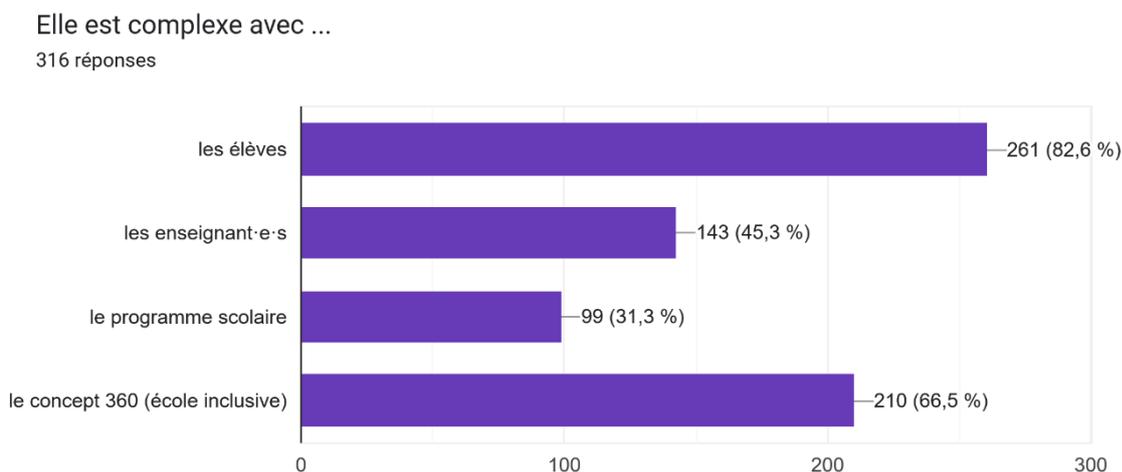


Figure 5 : causes de la complexité du métier.

Malgré la complexité déclarée du métier et les responsabilités qui en découlent, seule la moitié des répondant·e·s ont suivi une formation officielle d'AAI à la HEP. De même, seule la moitié des répondant·e·s ont pu suivre une formation courte dans le catalogue des formations continue de la HEP. En définitive, 80% des répondant·e·s expriment le besoin d'une formation spécifique, adaptée au métier d'AAI. Le degré de compétence et responsabilité décrit précédemment semble donc en décalage avec l'apparente hétérogénéité des formations.

4. Données démographiques et témoignages

De 30 à 62 ans, les personnes qui ont répondu à l'enquête sont à 98% des femmes. Elles ont pour la majorité un degré de qualification CFC et seulement 39% d'entre elles ont un diplôme de niveau supérieur (Figure 6).

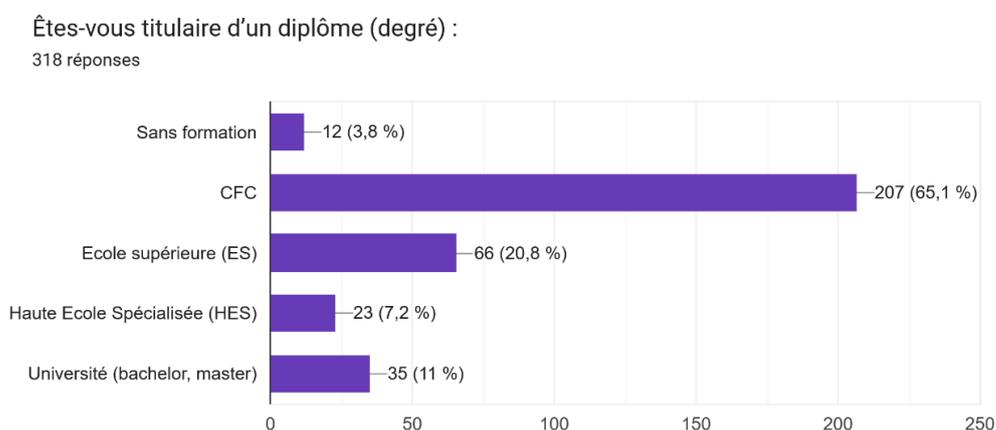


Figure 6 : Degré de qualification.

Un champ libre a été mis à disposition à la fin du formulaire pour des potentiels témoignages. Des dizaines de contributions écrites ont été récoltées. Par crainte que des personnes soient reconnues, nous ne rendons pas ces derniers accessibles. Des extraits sélectionnés figurent en annexe. En guise de conclusion, nous pouvons retenir du dépouillement des témoignages qu'ils convergent avec les résultats chiffrés de l'enquête en exprimant un mécontentement général que l'on peut résumer en 3 points : 1) la demande de reconnaissance du travail effectué à sa juste valeur, de sa richesse, de sa complexité et de sa pénibilité ; 2) cette reconnaissance doit passer par un salaire suffisant pour vivre ou la possibilité de la constitution d'un revenu complémentaire adapté ; 3) le besoin d'une formation qualifiante et certifiante à même de donner les compétences adaptées à l'exercice du métier.

Extraits de témoignages sélectionnés :

« J'ai beaucoup appris sur le tas, comme on dit, et je prends tout ce que je peux des collègues investis. Il faut toujours trouver l'équilibre entre tous et ce n'est pas facile dans cette école en mutation. C'est un travail très enrichissant. »

« J'aime mon travail d'AAI mais le salaire ne me permet pas d'en vivre. »

« L'aide est insuffisante pour les enfants et les enseignantes. Le plus pénible c'est quand il y a des remplacements d'enseignants, j'ai l'impression de devoir faire leur travail. »

« C'est une profession qui n'est pas reconnue à sa juste hauteur. Où au quotidien je gère et fais l'interface entre l'élève(s) à besoin spécifique(s), les enseignants, le reste de la classe. Où la gestion de l'imprévu est quotidienne, où la bonne compréhension de ce qui est en train de se « jouer » est indispensable pour parvenir à reformuler, apaiser, consoler, rassurer, canaliser étayer selon les demandes des enseignants et autres intervenants. C'est un travail où clairement, j'observe que c'est moi qui ai la connaissance la plus fine de l'état émotionnel de l'enfant/des enfants que j'accompagne, et du reste de la classe en conséquent. Et mon challenge est que l'enseignant(e) puisse dispenser le programme qu'elle à prévu pour la classe sans que ma présence ne dérange, passer des périodes à chuchoter pour ne pas entraver le déroulement de l'enseignement, tout en reformulant et répétant les choses. Je souhaiterais qu'une formation certifiante soit proposée car c'est un nouveau métier qui ne devrait pas être à 5 sur l'échelle de traitement dans un organigramme d'Etat. »

« Lors de courses d'école, la pause de midi n'est pas payée, alors qu'on doit surveiller et préparer le dîner de certains élèves. Le salaire est catastrophique. »

« Vu la pénibilité du travail, une réévaluation de mon salaire serait logique et décent pour ne plus être dans la précarité. »

« Je trouve que très souvent on fait bien plus que le cahier des charges. A créer ou imaginer du matériel ou à faire quasiment de l'enseignement pour certains cas. »

« La difficulté à trouver un emploi complémentaire à l'horaire scolaire. Pour pouvoir vivre normalement sans être dans une situation financière précaire. »

« Depuis plus de 5 ans, je suis des élèves qui ont des TSA. Nous avons la responsabilité de ses enfants sans formation. Ces situations sont très compliquées physiquement et surtout psychologiquement. On doit soutenir aussi les enseignants qui sont démunis. »

« J'adore mon métier. Je m'investis totalement et je trouve regrettable de gagner si peu pour le travail effectué. »

« Nous prenons souvent des tâches qui sont en dehors de notre temps de travail et de notre cahier des charges, cela est en plus essentiel pour pouvoir accomplir correctement le suivi des enfants. »

« Nous avons besoin d'urgence d'un cahier des charges beaucoup plus précis, détaillé et étoffé. »

« Je trouve regrettable de ne pas proposer une formation certifiante avec à la clé une amélioration du salaire. »

« J'adore ce travail car je me sens utile. En revanche, c'est évident que nous ne sommes pas assez d'AI pour apporter de l'aide à tous les élèves et enseignants qui en ont besoin, ce qui est aussi frustrant. »

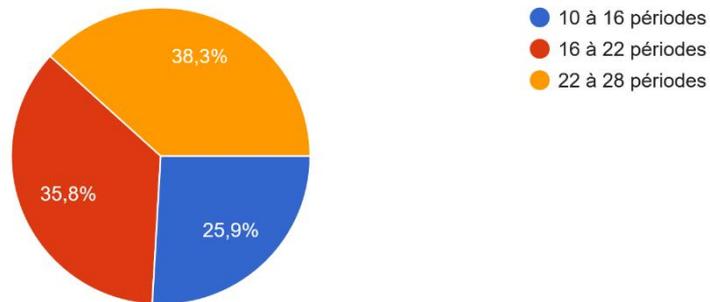
« Être mieux formées et mieux rémunérées serait une bonne chose, car on donne beaucoup de nous-même pour ces enfants. »

« Les situations que je rencontre sont de plus en plus complexes et durent dans le temps. Merci pour ce questionnaire ! »

Résultats complets de l'enquête sous forme de tableaux

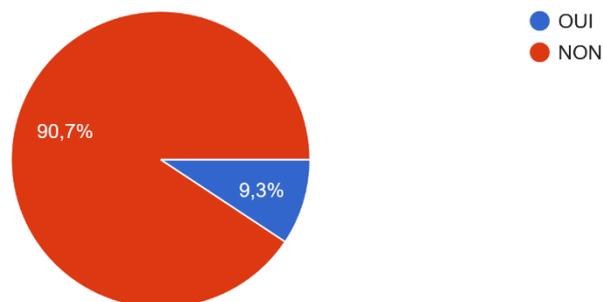
Combien de périodes par semaine travaillez-vous ?

332 réponses



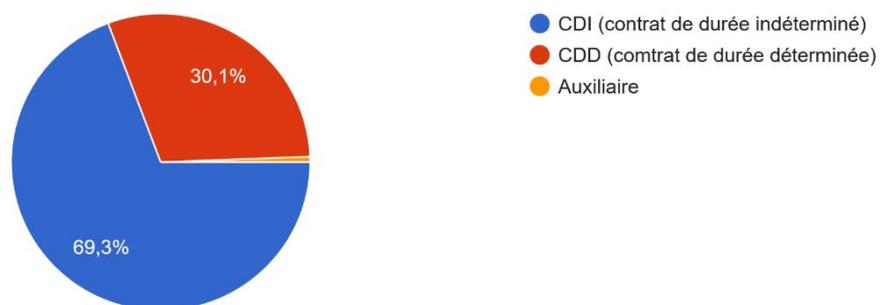
Ce nombre de périodes vous donne-t-il un salaire qui correspond à vos besoins ?

332 réponses



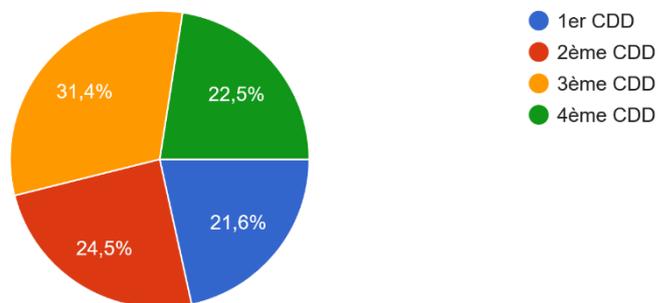
Quel type de contrat avez-vous ?

332 réponses



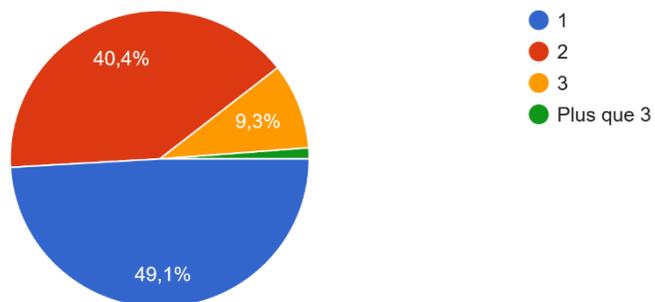
Si en CDD, combien de renouvellements ?

102 réponses



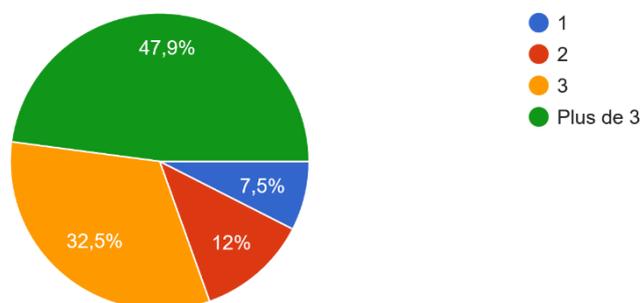
Sur combien de site travaillez-vous dans la semaine ?

332 réponses



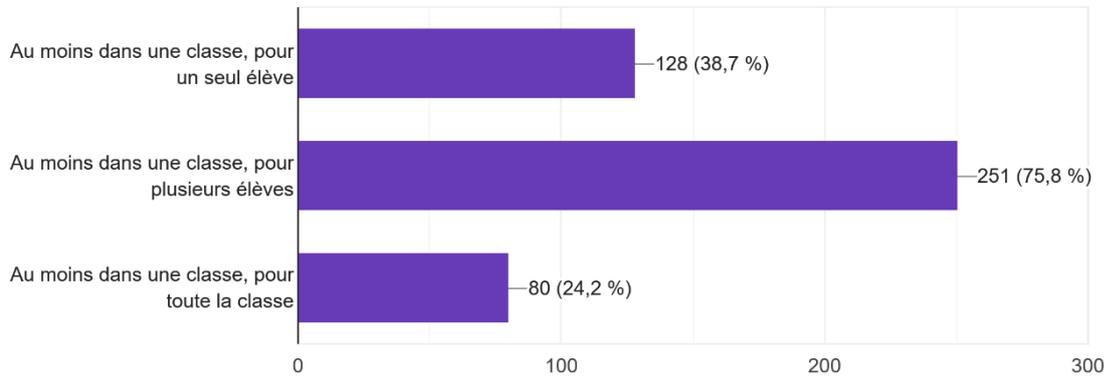
Dans combien de classes intervenez-vous dans la semaine ?

332 réponses



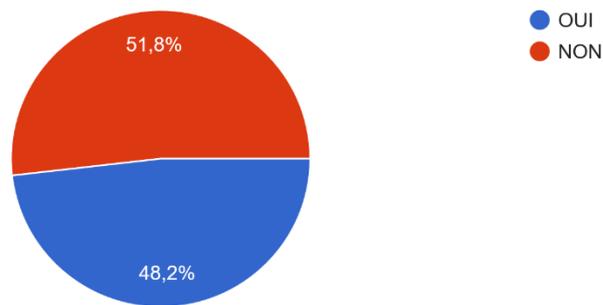
Dans chaque classe, intervenez-vous pour un ou plusieurs élèves ?

331 réponses



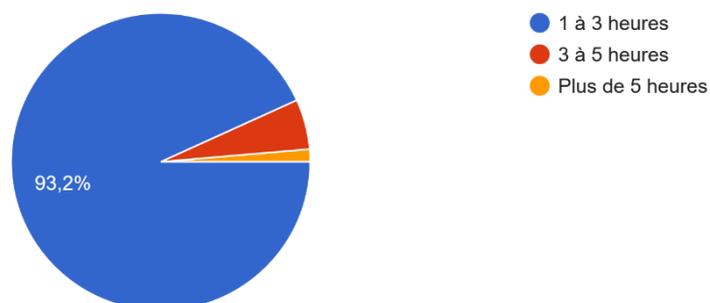
Vous arrive-t-il de travailler un temps non rémunéré ?

332 réponses



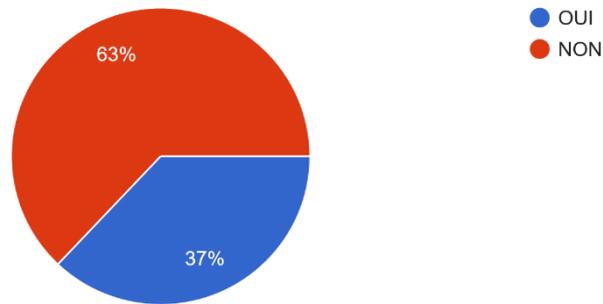
Si oui, combien d'heures non rémunérées travaillez-vous par semaine ?

147 réponses



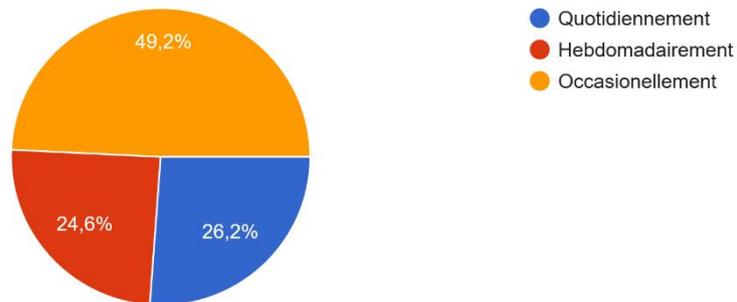
Devez-vous effectuer des tâches de préparation avant le début de l'école ?

332 réponses



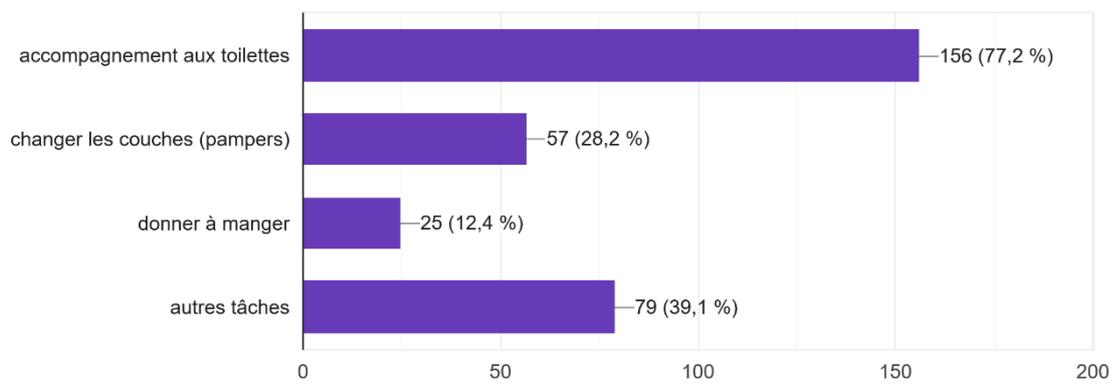
Si oui, à quelle fréquence

130 réponses



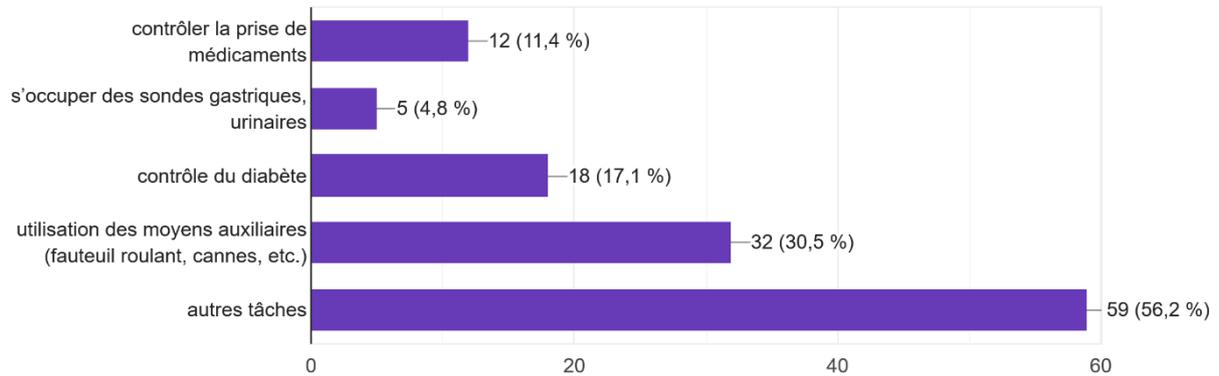
Tâches liées à la santé et à l'hygiène

202 réponses



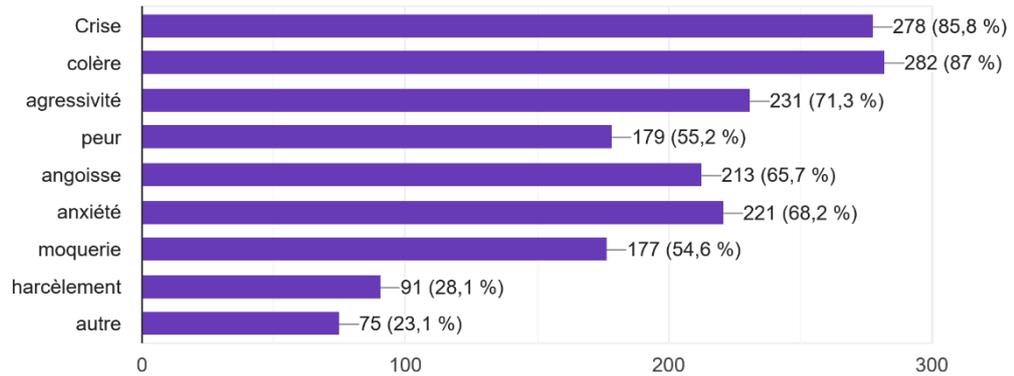
Tâches liées à la santé (médicale)

105 réponses



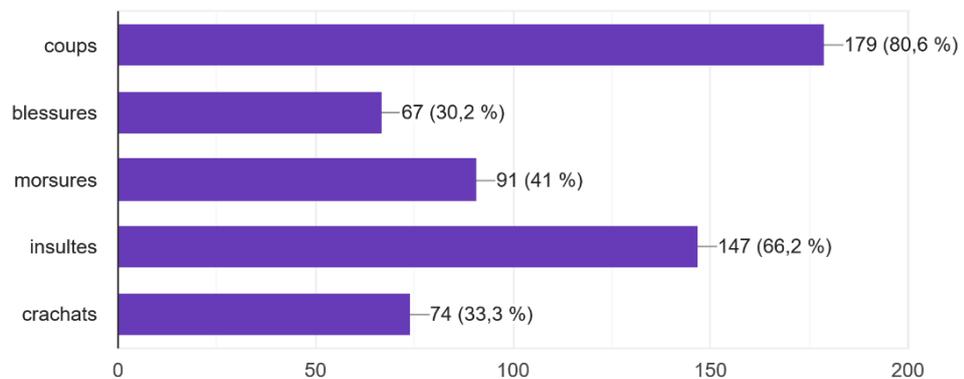
Tâches liées à la santé mentale : quels types de situations traversées par les élèves avez-vous à gérer ?

324 réponses



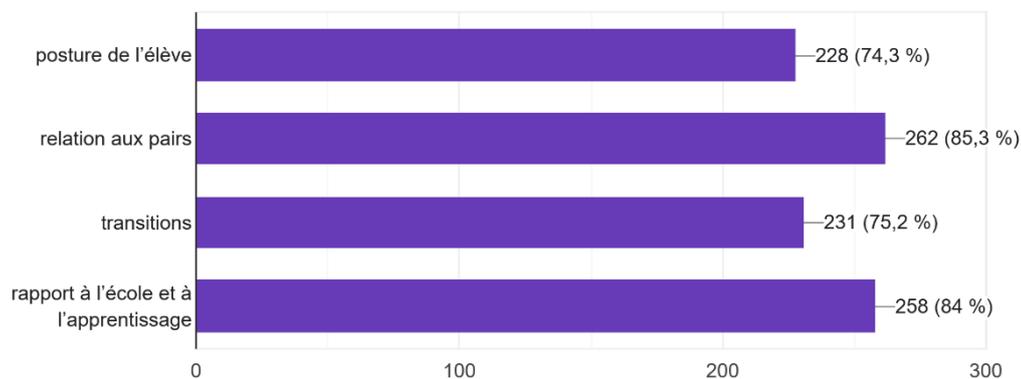
Lors du ce travail, êtes-vous parfois victime de :

222 réponses



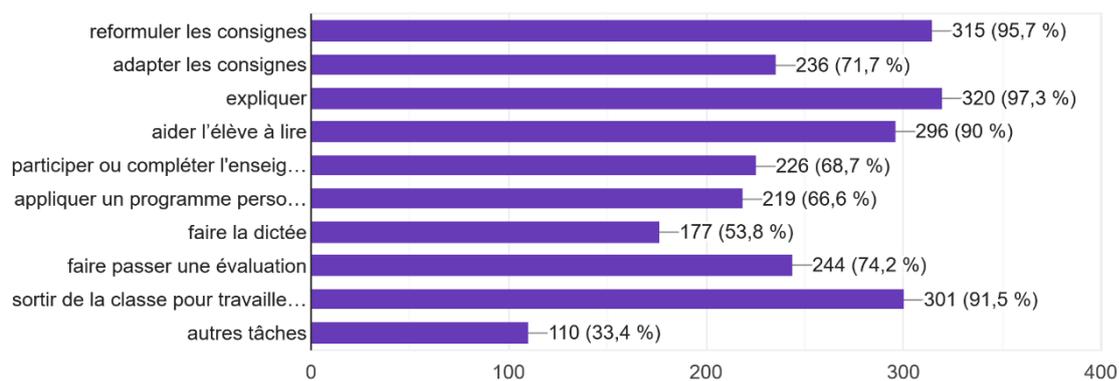
Accompagnez-vous les élèves dans ces domaines ?

307 réponses



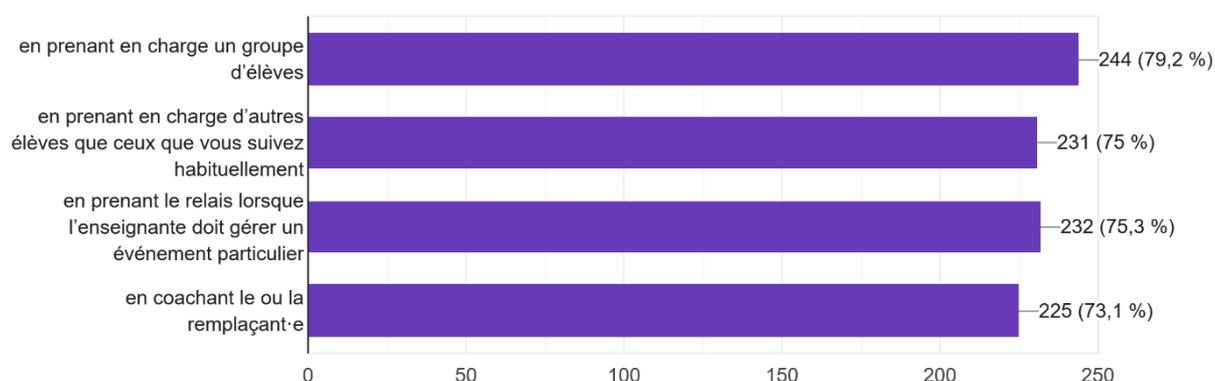
Tâches de soutien scolaire effectuées

329 réponses



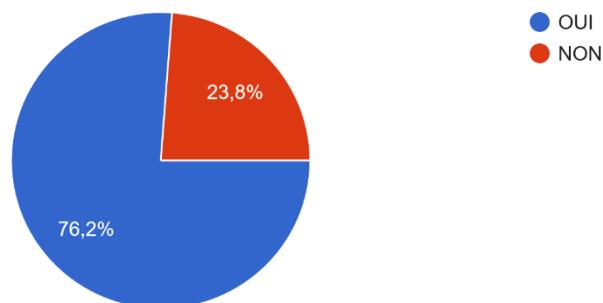
Vous arrive-t-il de co-enseigner ? Si oui comment ?

308 réponses



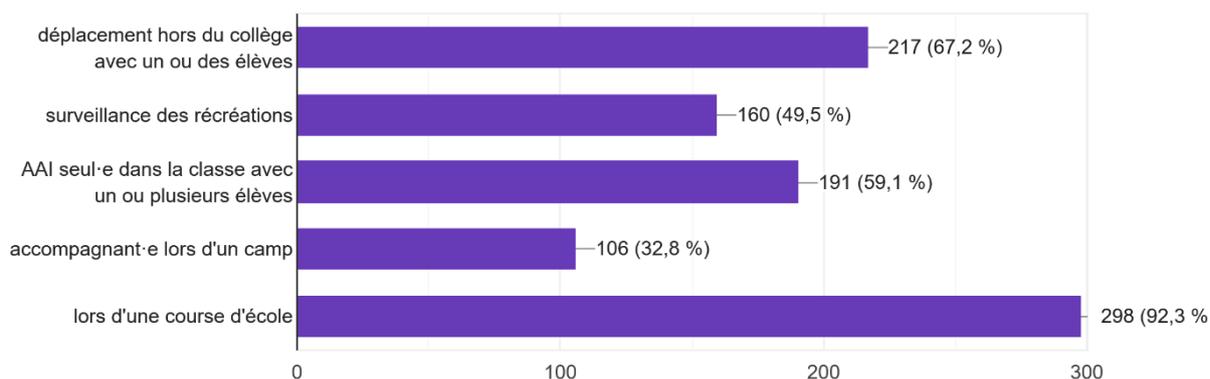
Accompagnez-vous vos élèves dans l'utilisation de moyens auxiliaires comme une tablette, un ordinateur, un micro ou un pictogramme ?

332 réponses



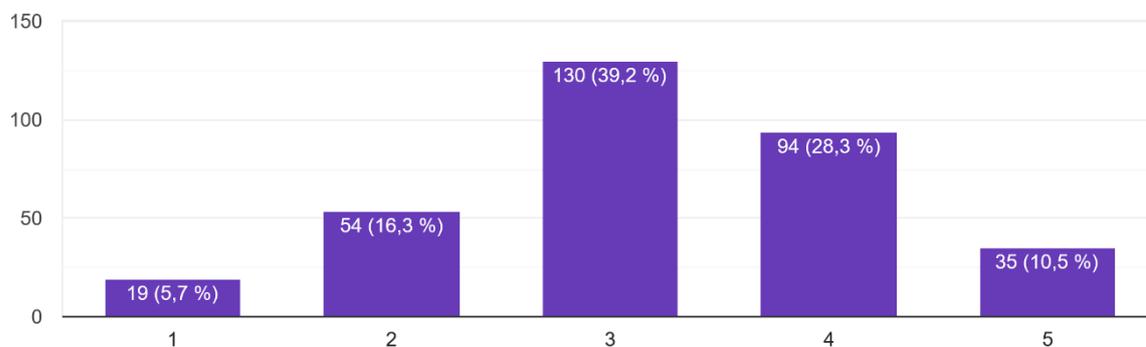
Vous retrouvez-vous parfois dans une ou plusieurs de ces situations ?

323 réponses



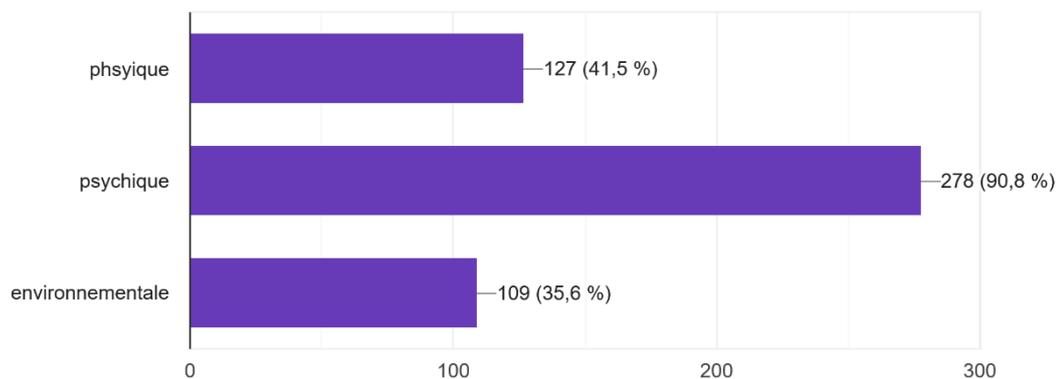
Sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous la pénibilité de votre travail ?

332 réponses



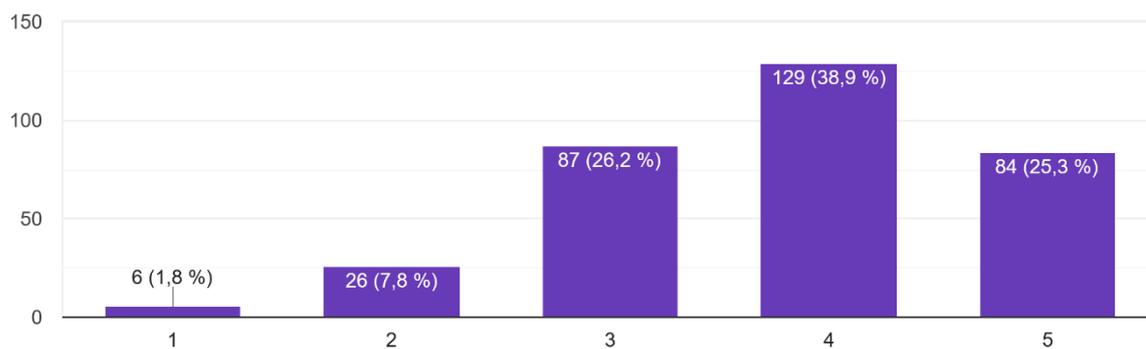
Cette pénibilité est-elle ...

306 réponses



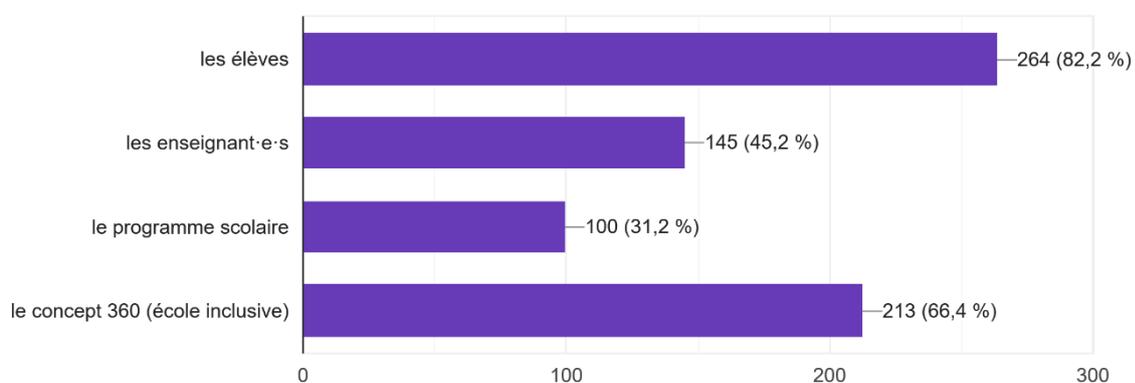
Sur une échelle de 1 à 5, à quel point estimez-vous que votre activité professionnelle est complexe ?

332 réponses



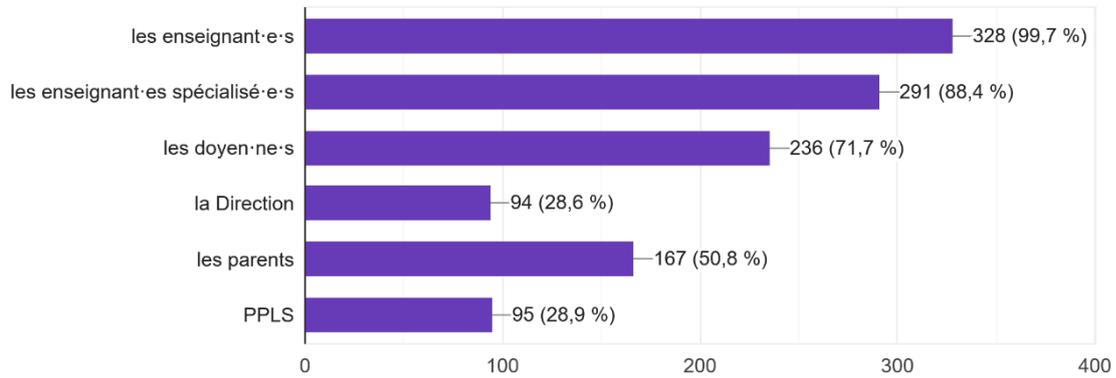
Elle est complexe avec ...

321 réponses



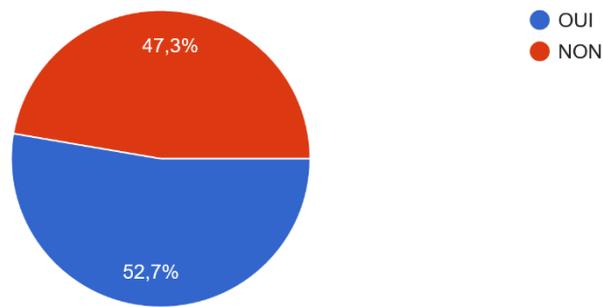
Avec qui collaborez-vous ?

329 réponses



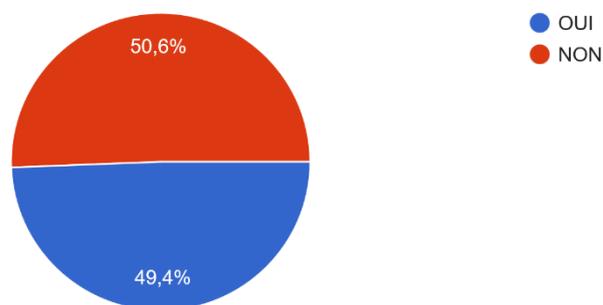
Avez-vous suivi la formation officielle AAI à la HEP ?

332 réponses



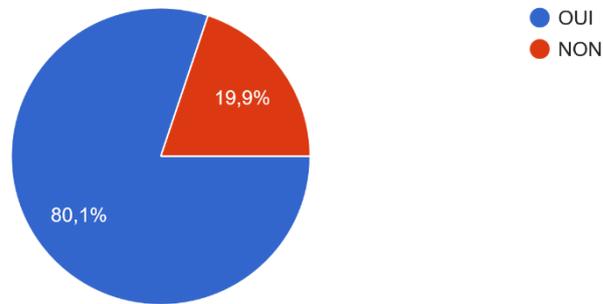
Avez-vous pu suivre des formation courtes (catalogue HEP formation continue) ?

332 réponses



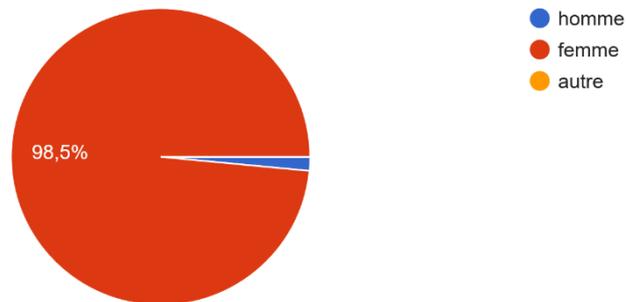
Ressentez-vous le besoin de formation spécifique ?

332 réponses



Genre

332 réponses



Êtes-vous titulaire d'un diplôme (degré) :

323 réponses

